

ELEMENTS DE LANGAGE 2016/2017

1 PRESENTATION

1.1 QU'EST CE QUE LA FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE ?

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est une fédération multidisciplinaire qui propose des activités diversifiées dans les domaines sportif, culturel et socio-éducatif. Agréée par le ministère en charge des Sports, la FSCF est reconnue par le Comité national olympique et sportif français comme fédération affinitaire et par les organismes culturels comme partenaire à part entière.

Historiquement, la fédération s'est construite pendant un siècle sur des valeurs humanistes et catholiques. Aujourd'hui, au nom de ce passé, elle accueille tout le monde, sans considération de religion, de niveau technique ou de motivation.

Signataire d'une convention avec le ministère en charge de la Culture, elle a reçu (et elle est la seule dans ce cas) du ministère en charge des Sports le double agrément Sports et Jeunesse-Education populaire ainsi que l'habilitation à dispenser et délivrer des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et de Directeurs (BAFD).

Reconnue d'utilité publique, la fédération encourage la pratique d'une activité pour tous les publics, quels que soient le niveau et la forme de pratique : découverte, initiation, loisir ou compétition.

La fédération s'efforce de faire du sport une occasion de culture, voire de proposer à ses adhérents la pratique d'une activité sportive et culturelle.

Elle est présente sur le terrain avec 1 500 associations, 67 comités départementaux et 12 comités régionaux.

1.2 COMMENT PRESENTER RAPIDEMENT LA FEDERATION A LA PRESSE, ORGANISMES INSTITUTIONNELS, AUTRES ASSOCIATIONS, POUVOIRS PUBLICS, PARTENAIRES, ETC. ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Sportive et Culturelle de France rassemble depuis 1898 des associations partageant un projet éducatif commun basé sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité. Forte de ses 222 000 licenciés et 1 500 associations affiliées, l'engagement de la FSCF s'exprime au travers d'une offre d'activités variées dans les domaines sportif, artistique et culturel. Les activités sont ouvertes à tous sans distinction, quels que soient le niveau et la forme de pratique souhaités : initiation, découverte, loisir ou compétition. Elles donnent lieu chaque année à de nombreuses manifestations et rencontres nationales. La fédération dispense et délivre des formations pour garantir la qualité de ses intervenants, animateurs, entraîneurs, professionnels et/ou bénévoles (Brevets Fédéraux, BAFA/BAFD, BPJEPS, etc.).

1.3 QUEL A ETE LE ROLE DE LA FSCF DANS LA CONSTRUCTION DU SPORT, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE LA CULTURE EN FRANCE ?

La fédération porte une attention particulière au respect, à la promotion de l'être humain et à la pratique pour tous. Elle participe, avec les autres instances spécialisées, au développement du sport, de l'éducation populaire et de la culture. La fédération a donc pris plusieurs initiatives dont certaines ensuite reprises par l'Etat. La FSCF est aussi membre de nombreux regroupements d'associations (éducation populaire, jeunesse, sport, culture, etc.) notamment :

- Le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire (CNAJEP). Elle est l'une des deux seules fédérations sportives dans ce cas.
- L'Académie Nationale Olympique Française (ANOF).
- La Coordination des Fédérations des associations de Culture et de Communication (COFAC) et la Coordination des Associations Musicales de Pratiques Amateurs (CAMPA).
- Le Conseil social du mouvement sportif (COSMOS).
- L'Association française pour un Sport sans violence et pour le Fair-play, dont elle est cofondatrice.
- Le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (FONJEP) et l'Union des centres de plein air (UCPA).

Dans le passé, la fédération a été :

- Créatrice de la Coupe de France de football (1917).
- Promotrice de la licence individuelle, de l'assurance sportive obligatoire (1923) et du Brevet sportif populaire (1935).

- Fondatrice de la Fédération internationale catholique d'Éducation physique et sportive (FICEP) et de l'UGSEL (Union générale sportive de l'Enseignement libre) en 1911.
- Initiatrice et pilote de l'avènement du sport féminin (Rayon sportif féminin) en 1919.
- Contributrice à la création du serment olympique en 1906.

1.4 QUEL EST LE PROJET EDUCATIF DE LA FSCF?

La fédération dispose d'un projet éducatif décliné dans les territoires sur lequel s'appuient les dirigeants. Au travers des activités et des actions qu'elle propose, la FSCF privilégie une vie associative propice au vivre-ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagés. Dans cet esprit, elle fonde ses objectifs sur :

- **L'ouverture.**
- **Le respect.**
- **L'autonomie.**
- **La solidarité.**
- **La responsabilité.**

Son projet éducatif définit les valeurs sur lesquelles s'appuie son action. Chacune d'entre elles est déclinée sous la forme d'objectifs pour tous les acteurs de la fédération. Ce projet éducatif a pour objet de guider l'action de la fédération, dans le souci permanent de la réalisation de chacun dans l'espace collectif, associatif et citoyen.

L'éducation dispensée dans les associations par leurs animateurs va bien au-delà du souci de la simple technique. Au-delà d'être de bons accompagnateurs ou de bons entraîneurs, les responsables doivent être des éducateurs soucieux du développement de l'individu dans toutes ses dimensions.

La technique est importante mais ne doit pas être le seul critère de progression. Le résultat est important lui aussi, et donc jamais secondaire, mais il doit toujours rester second par rapport à la construction et à l'épanouissement de la personne.

La spécificité de la FSCF et de ses associations est de placer l'individu qui pratique une activité au centre de leurs préoccupations et non l'activité en elle-même.

1.5 QUELLE EST CONCRETEMENT L'ORIGINALITE DE LA FSCF ?

Ce qui distingue la FSCF des autres fédérations, c'est notamment :

- Le nom de certaines activités : twirling et non twirling-bâton, GRS et non GR.
- Certaines épreuves spécifiques : tir à l'arc, basket, etc.
- En gymnastique, musique et twirling, les championnats en section sont plus importants que les championnats individuels, et, sauf pour des questions de trop

grand nombre d'inscrits, y participent les associations qui s'en donnent les moyens, quel que soit leur niveau technique.

- Les associations accueillent tous les publics, quel que soit le niveau technique, l'âge ou la motivation du pratiquant.
- La participation aux championnats nationaux est possible sans qualification préalable.
- Avant 6 ans, c'est une éducation sportive et culturelle généralisée qui est dispensée au travers de l'Eveil de l'enfant, activité spécifique à la fédération.
- Son engagement en faveur des personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'âge a incité la fédération à créer son programme santé : Atoutform'. Elle est par ailleurs engagée dans Plan national sport santé bien-être du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

1.6 QUELS SONT LES EVENEMENTS INSTITUTIONNELS A LA FSCF ?

De nombreux évènements rythment chaque année la vie de la FSCF. Ces temps forts sont tous placés sous le signe des valeurs qui l'animent. Le respect de la personne, son développement, la convivialité ainsi que la solidarité constituent le leitmotiv de toute action fédérale.

- Le **congrès fédéral national** se tient en fin d'année. Il est ouvert à l'ensemble des acteurs de l'institution, ainsi qu'à toutes les associations affiliées. Ce sont en moyenne 600 personnes qui se rencontrent ainsi chaque année lors d'un rassemblement convivial, riche d'échanges et d'informations.
- Les **assises de printemps** représentent le second rendez-vous annuel de la fédération qui permet aux responsables territoriaux et nationaux d'échanger sur leurs pratiques ou de s'approprier les principales orientations de la fédération.

De plus la FSCF organise de nombreux séminaires à destination de ses dirigeants et de ses formateurs pour les accompagner dans leur mission et s'approprier le projet éducatif de la fédération.

1.7 QUELS SONT LES PARTENAIRES DE LA FSCF ?

Les partenaires nationaux de la FSCF sont des acteurs indispensables à tous les niveaux de la fédération. Deux types de partenariat se distinguent à la FSCF : les fournisseurs officiels et les partenaires officiels. Pour les découvrir : www.fscf.asso.fr/partenaires.

2 LES ACTIVITES

2.1 QUELLES SONT LES ACTIVITES DEVELOPPEES A LA FSCF ?

La FSCF et ses 1 500 associations proposent à ses 220 000 licenciés la pratique d'activités variées dans les domaines des :

- Activités artistiques et culturelles.
- Activités éducatives et d'animation.
- Activités physiques et sportives.

Pour répondre aux attentes de ses adhérents, la fédération propose des formes nouvelles de pratiques et de compétitions tant sportives que culturelles et artistiques.

Les activités sont ouvertes à tous sans distinction, quels que soient le niveau et la forme de pratique souhaités : initiation, découverte, loisirs et/ou compétition.

Quarante-six pour cent des associations FSCF proposent plusieurs activités au sein de leur structure. Les activités les plus importantes en nombre de pratiquants sont structurées sur le plan national sous forme de commissions conduites par des bénévoles. Elles ont pour mission d'organiser et d'animer les activités sur l'ensemble du territoire.

2.2 QUELLES SONT LES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ORGANISEES PAR LA FSCF ?

La FSCF permet la rencontre de ses adhérents sous le signe du partage et de la convivialité au travers des manifestations départementales, régionales, nationales, compétitives ou non. La participation à ces événements est ouverte à tous, sans sélection, quel que soit le niveau de pratique. Tous les ans, la fédération propose trente cinq événements nationaux qui rassemble plus de 15 000 inscrits et 3 500 bénévoles dans la cinquantaine d'associations volontaires qui les organise chaque année sur tout le territoire.

A ces chiffres s'ajoutent les 1 000 rencontres départementales et régionales annuelles qui rassemblent plus de 50 000 participants.

3 LA FORMATION

3.1 QUE RECOUVRE L'OFFRE DE FORMATION DE LA FSCF?

3.1.1 LA FORMATION FEDERALE

Pour répondre aux besoins d'encadrement de qualité de ses associations, la fédération propose des formations fédérales de différents niveaux destinées à ses animateurs d'activités, juges/arbitres, formateurs et dirigeants associatifs. Ces formations fédérales sont organisées par le siège national de la fédération ainsi que par les structures territoriales affiliées (les comités régionaux et départementaux). Elles permettent ainsi aux stagiaires d'acquérir de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation de différents publics en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.

3.1.2 BAFA-BAFD

Dans le cadre de sa mission éducative, sociale et solidaire, la FSCF oeuvre depuis son origine au développement d'actions dans le champ de l'éducation populaire. La fédération est habilitée par le ministère en charge de la Jeunesse et des Sports à dispenser des formations et à délivrer des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) et de Directeurs (BAFD). De nombreuses sessions de formation sont ainsi organisées sur l'ensemble du territoire national pour permettre aux stagiaires de se former à l'animation et la gestion d'un groupe de mineurs (22 organismes de formation).

3.1.3 FORMA'

L'évolution du contexte de la formation dans le champ de l'animation et du sport a conduit la Fédération Sportive et Culturelle de France à créer un institut de formation, FORMA', afin de proposer des offres de formations professionnelles. FORMA' se positionne sur le marché de la formation et met en œuvre des formations diplômantes dans les secteurs sportif, culturel et socio-éducatif. Il s'agit de formations professionnelles proposées en alternance, qualifiant des animateurs socio-culturels et des éducateurs sportifs.

FORMA' propose plusieurs formations :

- Certificat de qualification professionnelle (CQP) Animateur de loisir sportif (ALS), pour les animateurs occasionnels d'activités de loisirs sportifs.
- Certificat de qualification professionnelle (CQP) Animateur périscolaire qui permet de réaliser des prestations visant l'animation des temps périscolaires.

- Certificat de qualification professionnelle (CQP) animateur des activités gymniques qui permet d'encadrer et d'animer des activités gymniques adaptées aux différents publics.
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BP JEPS), pour les éducateurs et animateurs d'activités sportives ou socio-éducatives.

FORMA' propose également des formations continues pour encadrer des activités Sport-santé, proposer des activités adaptées aux personnes en situation de handicap, adopter une démarche spécifique auprès du public jeune/enfant ou proposer des activités physiques mobilisant les capacités fonctionnelles des personnes seniors pour améliorer et/ou maintenir leur autonomie, favoriser le lien social et le bien vieillir.

4 LES ACTIONS TRANSVERSALES

4.1 QUELLES SONT LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP A LA FSCF?

Fidèle à ses valeurs éducatives, sociales et solidaires, la Fédération Sportive et Culturelle de France porte une attention particulière à l'adaptation de son offre de pratique à ceux qui en sont les plus éloignés ou exclus et situe l'accessibilité au cœur de son projet éducatif.

Deux conventions lient respectivement la FSCF avec la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Un guide d'accueil des personnes en situation de handicap, créé par la fédération, a pour vocation d'accompagner les acteurs et de faciliter l'ouverture des associations aux personnes en situation de handicap.

4.2 QUELLES SONT LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE A LA FSCF?

Ayant reçu un agrément de l'Etat pour ses actions de jeunesse et d'éducation populaire, la Fédération Sportive et Culturelle de France s'est depuis toujours intéressée aux activités socio-culturelles et notamment en faveur de la jeunesse.

Dans ce cadre là, elle coordonne le réseau jeunes de la fédération : « **ID d'avenir** ». Il permet aux jeunes de s'engager dans le fonctionnement fédéral, en apportant leurs idées aux manifestations nationales et territoriales en soumettant des Initiatives Dynamiques d'Avenir.

La fédération organise des séjours SoLeader à destination des 18-25 ans. Ces séjours encouragent et favorisent l'accès aux responsabilités des jeunes par l'élaboration et la mise

en œuvre de projets en lien avec l'engagement citoyen et la solidarité. Ils contribuent à leur insertion sociale et professionnelle.

La FSCF participe au **Camp FICEP** en envoyant des jeunes âgés de 14 à 17 ans pour vivre des moments de partage et d'amitié, à dimension sportive et culturelle, et découvrir les cultures de leurs homologues européens.

Les accueils collectifs de mineurs contribuent au mouvement d'éducation populaire. La fédération se positionne avec fierté dans l'ambition du développement de ce secteur d'activité par les formations BAFA et BAFD qu'elle dispense, et l'organisation directe d'accueils collectifs de mineurs.

La FSCF soutient l'action engagée par le Crédit Mutuel et l'association les *Amis de la fédération* dans la mise en place de **deux trophées** qui viennent récompenser l'engagement bénévole des jeunes de la fédération : le trophée du jeune dirigeant et le trophée du jeune responsable.

Enfin, en lien avec ses valeurs, la FSCF soutient la volonté d'engagement citoyen et professionnel des jeunes en encourageant toutes ses structures et associations à développer le dispositif du **service civique**.

4.3 QUELLES SONT LES ACTIONS MENEES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE A LA FSCF?

L'enjeu de la FSCF est de progresser et de maîtriser la démarche de développement durable dans sa complexité et dans le respect de son projet associatif.

Elle mène l'opération *Une charte-un club* qui propose aux structures de la FSCF de s'engager à mener 10 actions en lien avec la stratégie nationale de la transition écologique et du développement durable. L'objectif est de limiter les impacts générés par leurs activités quotidiennes. Elle incite également les organisateurs d'événements à s'engager dans la démarche en les accompagnant par le biais d'outils dédiés :

- Un guide d'accompagnement pour les organisateurs d'évènements et le kit proposé par la mission sport et développement durable du ministère des Sports.
- Le label du CNOSF qui permet de valoriser une manifestation responsable.

4.4 QUELLES SONT LES ACTIONS MENEES PAR LA FSCF EN FAVEUR DE LA SANTE ?

La Fédération Sportive et Culturelle de France s'est engagée, au travers de son projet éducatif, au respect et à l'épanouissement de la personne. Elle s'est donnée pour mission de participer à l'effort collectif pour l'amélioration de la santé de la population par la pratique régulière d'activités physiques, culturelles et artistiques de loisirs.

De plus, la fédération a développé le programme santé Atoutform'. Son objectif principal est de permettre à chacun de découvrir une pratique qui lui est adaptée quels que soient son âge, son état de santé et ses capacités physiques afin de prendre soin de sa santé.